Envoyé en préfecture le 14/10/2019

Reçu en préfecture le 14/10/2019

Affiché le

ID: 080-200070969-20191010-2019\_1010\_11-DE

Communauté de Communes Avre Luce Noye

2019.10.10-11

Feuillet 145

## 363636363636

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

bre de membres

du Conseil Communautaire

: 67 **Titulaires** 

Membres présents : 44 · dont suppléés : : 2

Membres représentés: 7

**Votants** : 53

Date de la convocation 02 octobre 2019

Secrétaire de séance : **BERTRAND Gilbert** 

DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 octobre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni Mezières-en-Santerre, sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE.

### Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, PREVOST, BLIN, SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), FLAMANT, WU, HALL, ROUX, PETIT, LEFEBVRE, NANSOT.

Messieurs AMARA, DURAND, COTTARD, BERTRAND Gilbert, DERLY, CAPELLE, BOUCHER, DOUCHET, VAN OOTEGHEM, HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, LECONTE, TEN, DEPRET, HENNEBERT, JUBERT, GORET, DAIGNY, HEYMAN, RICARD, MOURIER, FRANCOIS, LAMOTTE, REMY, VAN DE VELDE, LAMBERT (suppléant de M. DALRUE) DRAGONNE, LEROY, PELTIEZ, SZYROKI, MAROTTE.

#### Disposaient d'un pouvoir :

M. COTTARD de M. DESROUSSEAUX, M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT, M. VAN OOTEGHEM de M. LEVASSEUR, M. BEAUMONT de M. CARON, Mme ROUX de M. GAUMONT, Mme HALL de Mme BLONDEL, M. SZYROKI de M. CLEMENT.

Absent(e)s:

Madame MARSEILLE,

Messieurs AUBRY, BARRE, FRANCELLE, MONTAIGNE, BINET, POTTIER, DUTILLEUX, VERMEIL, VAN GOETHEM, BERTRAND Jacques, PICARD, BIECKENS, LOGEART

**OBJET: MAISON FRANCE SERVICE – PLAN DE FINANCEMENT** 

Rapport de M. Alain DOVERGNE, Président de la CCALN,

Vu l'arrêté préfectoral portant statuts de la CCALN, en date du 11 janvier 2019,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 26 septembre 2019,

La Communauté de Communes Avre Luce Noye soucieuse de répondre au mieux aux besoins des habitants sur son territoire, en cohérence avec le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité aux services publics 2018-2023 et avec les dispositions de la circulaire du Premier ministre n°6094 du 1er juillet 2019 - création des Maisons France Services, s'est inscrite dans un projet de création d'une Maison France Service (MFS).

La structure se situera 13 rue Maurice Garin à MOREUIL (80110).

Pour accueillir ses partenaires, la CCALN doit entreprendre des travaux d'aménagement, de mise aux normes du bâtiment et d'équipements estimés initialement à 63 707.53€ HT.

Compte tenu de la transmission tardive des derniers devis, le plan de financement a été ajusté comme suit:

Envoyé en préfecture le 14/10/2019 Reçu en préfecture le 14/10/2019

Affiché le

ID: 080-200070969-20191010-2019\_1010\_11-DE

Dépenses HT	Recettes HT	
Travaux d'Aménagement : 34 709.03€  Achat, installation de visiophones : 8 132.00€  Bornes numériques : 11 754.00€  Equipements mobilier : 3 380.50€  Equipement informatique : 4 864.00€	DETR Sollicitée (40%) : 25 135.81€ Enveloppe territoriale du CD 80 (25 %) : 15 709.88€ Autofinancement – emprunt (35%): 21 993.84€	
Total : 62 839.53€	Total : 62 839.53€	

## Après en avoir délibéré à l'unanimité (Abstention : 1 : M.LAMBERT), le Conseil communautaire :

- Entérine le plan de financement prévisionnel ci-dessous et sollicite l'Etat, au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DTER) 2019, le Conseil Départemental de la Somme, dans les conditions suivantes :

Dépenses HT		Recettes HT	
Travaux d'Aménagement : Achat, installation de visiophon Bornes numériques : Equipements mobilier : Equipement informatique :	34 709.03€ es: 8 132.00€ 11 754.00€ 3 380.50€ 4 864.00€	DETR Sollicitée (40%) : Enveloppe territoriale du CD 80 (25 %) : Autofinancement – emprunt (35%):	25 135.81€ 15 709.88€ 21 993.84€
Total : 62 839.53€		Total : 62 839.53€	

- Sollicite auprès de l'Etat et du Conseil Départemental, une autorisation pour commencement anticipé de l'opération,
- Autorise le Président, le 1<sup>er</sup> Vice-Président et le Vice-Président Action sociale à signer tous les documents en rapport avec les démarches de demandes de subvention et tout autre document nécessaire à la réalisation de cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré le 10 octobre 2019

à MEZIERES EN SANTERRE

Le Président,

Alain DOVERGNE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le....l. L.M. (19) Affiché le .....l. L.M. (19) Affiché le ..